



ADHÉSION DE FÉDÉRÉ À LA CENTRALE DES MARCHÉS

La Centrale est une organisation qui offre à ses membres un accès à des accords-cadres négociés via des procédures de marchés publics, leur permettant des achats simplifiés sans avoir à lancer une procédure d'appels d'offres.

Dans le cadre de sa volonté constante de professionnaliser ses services et de renforcer l'accompagnement de ses membres, la Fédération des Régies des Quartiers de Wallonie a récemment franchi une nouvelle étape stratégique en s'affiliant à la Centrale des marchés, un **acteur de référence en matière de marchés publics**.

Cette collaboration ouvre de nouvelles perspectives pour nos régies en facilitant l'accès à des procédures d'achat plus structurées, sécurisées et conformes à la législation, tout en bénéficiant des accords-cadres en cours.

L'adhésion à la Centrale des marchés permet à ses membres de bénéficier d'un accès direct et simplifié à des marchés publics pré-négociés, sans frais ni obligation d'achat. Les membres peuvent commander directement auprès des fournisseurs, avec une facturation entre le membre et le fournisseur.

Les avantages incluent l'absence d'appel d'offre pour les contrats inférieurs au seuil européen, une gestion simplifiée des achats, des économies d'échelle, et un accompagnement personnalisé.

L'adhésion est gratuite et se fait sur simple demande par l'intermédiaire d'un protocole d'adhésion, soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de la Centrale des marchés.